



Chers (e) membres,

Dernièrement me rendant dans un cimetière de la région de Philippeville quelle ne fut pas ma surprise de voir un nombre important de sépultures délabrées et dont l'effondrement de certains monuments était fort avancé. L' on avait placé des petits panneaux blancs un peu partout comme autant de chrysanthèmes à la Tous-saint. Voici le texte que l' on pouvait lire sur ces nombreuses petites fiches présentes dans le cimetière. « *A la date du 28 octobre 2010, cette concession est arrivée à expiration et/ou n' est plus entretenue A défaut de renouvellement ou de remise en état avant le 15 novembre 2011, le conseil communal mettra fin au droit de concession .*

Pendant très longtemps, c'est-à-dire entre 1804 et 1971, notre droit des funérailles et sépultures est resté régi par un décret révolutionnaire, celui du 23 prairial an XII sur les sépultures. Déjà à l'époque, le texte légal était court : 27 articles, ce qui est très peu pour régler l'ensemble de la matière.

On y retrouvait déjà de nombreux principes qui ont subsisté dans la loi actuelle, notamment la possibilité d'accorder des concessions de sépulture, la durée minimale d'une sépulture, ou encore l'obligation d'inhumation dans des fosses séparées. Par ailleurs, l'autorité générale des communes était déjà affirmée de manière claire, tant en ce qui concerne les lieux de sépultures que les transports funèbres.

Mais la modification majeure qui a marqué notre droit funéraire fut l'introduction, en 1932, d'une législation rendant possible l'incinération (aujourd'hui, on préfère le terme "crémation"). Pourtant, la crémation n'était pas encore placée sur le même pied que l'inhumation. C'est avant tout pour instaurer la parfaite égalité entre ces deux modes de sépultures que fut adoptée la loi du 20 juillet 1971 (M.B. 3.8.1971). Son autre but principal était d'actualiser et de rationaliser la matière des funérailles et sépultures.

La loi de 1971 est restée inchangée, quasiment jusqu'à la fin du millénaire et à la loi du 20 septembre 1998, qui est le résultat d'un long travail d'évaluation de la législation existante, entamé en 1992. Au début des années 2000, la Région wallonne a entamé un recensement de l'ensemble des cimetières communaux du Sud du pays, afin de déterminer leur état général, la présence de monuments remarquables à sauvegarder, et de proposer des solutions aux bourgmestres.

La compétence des funérailles et sépultures a été transférée aux Régions, avec effet le 1er janvier 2002. A cette date, chacune des trois Régions est devenue compétente pour adopter un décret ou une ordonnance modifiant, complétant ou remplaçant purement et simplement la loi du 20 juillet 1971.

Avec le nouveau décret wallon (du 6 mars 2009) entré en vigueur en février 2010, la matière bénéficie des premières modifications de fond.

Le nouveau décret wallon est donc entré en vigueur en février dernier. Trop de sépultures à l'abandon, plus assez de nouvelles parcelles, la Région wallonne entend bien voir plus clair dans les cimetières par l'intermédiaire des communes. Mais combien de familles vont introduire un renouvellement ?

Sachant concrètement que toute concession à perpétuité accordée dans la foulée de la loi de 1971 s'éteint et revient donc à la commune. Les renouvellements accordés en 1975 restent valables jusqu'en 2025.

En vous informant sur les implications importantes pour vos familles concernant cette nouvelle législation sur la gestion des cimetières et de son patrimoine funéraire, j'espère vous avoir apporté un éclairage nouveau sur les responsabilités et le respect que chacun devrait avoir envers les dernières demeures de nos chers disparus.

*André FRANCOIS  
Président*

## GEPHIL-ESM asbl - Composition du conseil d'administration

Président: **FRANCOIS** André, Avenue du Pétreli, 2 5600 PHILIPPEVILLE Tél. 071666657  
andrefrancois1@hotmail.com

Vice-présidente: **GERIN** Martine, Rue des coutures, 253 6042 LODELINSART Tél. 071417730  
caporaligiov@swing.be

Vice-président: **De VLAMINCK** Fabian, Allée des écureuils, 86 5600 NEUVILLE Tél. 0495842250  
ludvic\_von\_88@hotmail.com

Secrétaire: **POTY** Yves, Avenue de l'Europe, 70 5620 FLORENNES Tél. 071688645  
yves.poty@hotmail.com

Secrétaire -Adj.: **MATHIEU** André, Rue du pont Tchanchès, 1 5600 PHILIPPEVILLE Tél. 071666881  
bermath0@hotmail.com

Trésorier: **BOTTE** Roland, Rue Saint Hubert, 16a 5600 NEUVILLE Tél. 071668567  
botte.roland@swing.be

G E P H I L - E S M a.s.b.l.

## 19ème épisode

### Passage des troupes allemandes à VILLERS LE GAMBON Année 1918-1919 (fin)

## RECITS DE GUERRE

18 NOVEMBRE (suite) Il en manque cependant à l'appel, trois de nos émigrés sont morts :

BERNET Octave, Directeur de la carrières.

BAYENET Alfred, clerc-chantre.

BELVAUX Clotilde, notre petite voisine.

De nos soldats, un seul est mort :

PIQUIN Emile, facteur des postes, mort à SOTREAU, le 8 avril 1915.

Un disparu: LAMBERT Michel, dont on n'entendit dire ni sa mort, ni rien. On ne sait pas ce qu'il est devenu.

Nous sont revenu des combats:

MATHYS Jules, brancardier.

PIERRARD Amour, attaché à l'état-major.

HENRION Emile, Maréchal-ferrant, sergent.

PLATEAU Emile, Volontaire, instituteur de récupération.

THOMAS Auguste, volontaire.

DUCOFFRE Alfred et BELVAUX Joseph, tous les deux éclaireurs et ayant fait la guerre au même poste.

BERNET Fernand, BERNET Achille, BERNET Arthur, tous les trois gendarmes.

GOFFIN Jules.

BOVRISSE Achille.

JACQUEMIN Alphonse.

LENOBLE Florent, PESTIAUX Luc, PIERRARD Vital, WOINE Céleste, tous prisonniers en Allemagne.

BERNARD René, blessé à la retraite d'Anvers et porté par ses compagnons.

MINET Achille, interné en Hollande.

PIERRE Paul, resté ici au passage des troupes belges et repris par les boches en 1916 et conduit en Allemagne.

MIRGAUX Joseph.

GILOT Joseph.

SEMAL ? Docteur, DEMANET Célestin, Soldats après leur émigration.

ADRIAENS Alberic, rappelés en France.

THERASSE Joseph.

ADAMS Maurice.

Que dire des récits de tous ces braves? Un pauvre artilleur nous rend visite, il passe toute une après-midi en nous racontant les principaux faits et ses occupations au front. Les mitrailleuses pour aéronef sont son occupation. Il nous explique la manière de descendre ces oiseaux ennemis, c'est très amusant de voir la vitesse avec laquelle la balle fait capoter l'avion et de voir s'abattre hommes et machines sur le sol. C'était amusant pour eux; mais, pour nous, c'était écœurant de voir ces hommes si durs, ayant perdu tout sentiment d'humanité. Heureusement, ce n'est qu'un passage, car, après quelques mois, on les voit revenir à tout autre sentiment: ils ne racontent plus rien de leurs exploits, ni de leurs randonnées et n'en causent que quand il le faut absolument bien.

On reprend la vie presque d'avant-guerre, mais il faut bien tout car on se demande souvent si c'est bien vrai que la guerre est finie et que nous pouvons fêter la victoire; l'Armistice était bien signée mais, jusqu'au mois de juin, on attend la signature de la paix; Tout à coup, les cloches sonnent à toute volée: C'était un samedi et, pendant une heure, la sonnerie nous rend heureux car elle nous dit: « réjouissez-vous car nous qui avons sonné la guerre et son cortège de malheur, nous venons de sonner la victoire et son cortège d'honneurs et de joies, rendez grâce à Dieu, vous tous qui nous entendez et priez avec nous pour qu'il continue à vous protéger. » Tous sont émus, les uns s'embrassent et d'autres accourent à l'église, les gens qui sont dans les champs sont stupéfaits et tous reviennent vite à cet appel car ils croient que le feu est au village et, comme en 1914, tous sont plus ou moins ébahis. Enfin elles sonnent la paix et, le dimanche, le Te Deum est chanté avec allégresse et en présence de toutes les autorités civiles et militaires de la paroisse. Mais ce n'est pas tout, il faut au moins rendre honneur à tous ces braves qui ont si bien répondu à l'appel de la patrie et qui, au nombre de 29, ont tenu bon jusqu'à la fin de la guerre. Depuis 1914, le dimanche le plus rapproché du 22 août était chanté un service pour les victimes de la guerre; en 1918, ce service fut chanté avec grande solennité, le drapeau belge recouvrait ses plis un catafalque monté dans le cœur de l'église, orné de fleurs et de lumière et nos braves avaient revêtu leurs habits de tranchée pour se rendre au service et faire une garde des deux côtés du chœur. Beaucoup de communions et une nombreuse assistance, une vibrante brabançonne fut exécutée comme fin à cette messe pour nos pauvres morts.

Alors on pensa aux vivants et on décida de leur remettre un souvenir qui perpétuera leur dévouement dans l'avenir. Un comité se forma et décida de faire une fête et de remettre aux combattants un beau drapeau. Donc, le 9 octobre 1919 sera la date de la journée patriotique. Chacun veut rivaliser à orner et à décorer sa demeure. L'église est ornée de deux grands dômes aux couleurs nationales belges et françaises, puis des grands drapeaux dans le chœur, enfin une belle draperie forme ornement aux portes. Le coup d'œil est féérique. D'un bout à l'autre du village, trente arcs de triomphe sont dressés dans les rues et sur la place publique où monsieur BOU-LANGER de Dinant doit lire le discours et où doit se tenir le vin d'honneur.

Tous veulent montrer qu'ils sont heureux en ce jour et dire un grand merci à ces braves qui nous sont revenus. Le grand jour arrive, il débute par une messe solennelle avec assistance dans le chœur de tous les soldats. En uniforme. Leur présence est rehaussée par monsieur le Major WAUTELET, gendre de monsieur DEMOISEAU, instituteur à Biesme mais en retraite à Villers le Gambon, Lieu de naissance de sa dame. La messe est chantée par monsieur l'Abbé STIERNON, enfant de la paroisse, fils de monsieur l'Instituteur de Vodecée, aumônier des soldats à Arlon ayant fait la guerre comme brancardier puis, après avoir été ordonné à la Panne, fut nommé aumônier de la quatrième division comme diacre, monsieur le Vicaire de Vodecée, mobilisé en 1914, fait prisonnier au fort de Dave puis libéré par les boches le 28 août 1914, enfin sous-diacre, monsieur le Curé qui, après l'évangile, monta en chaire et dans un

Élan splendide rappelle l'épisode de la guerre dans notre village. Oh! Que cela était impressionnant et comme on revivait les heures tragiques et critiques que l'on avait vécues!

Monsieur le curé savait si bien redire les choses et, à certains moments, les larmes jaillissaient des yeux, larmes de tristesse pour tous ceux qui avaient, comme nous, commencé la guerre et qui, oh! tristesse, n'en avait pas vu le fin, morts à l'ennemi, morts en exil et morts ici de misère et de tourments. Enfin un grand merci est adressé à tous ces hommes en habits militaires, à ces braves, à ces bons patriotes, merci pour ce que vous avez fait pour la Belgique, notre patrie. Le service continue; à l'élévation, deux gentils clairons sonnent au champs et font jaillir de tous les yeux un élan d'amour et de reconnaissance vers Dieu si bon qui a enfin fait luire sur nous des jours de joie et de bonheur. La messe se termine. Puis le plus jeune des combattants s'avance au pied de l'autel avec le drapeau; comme il est fier ce jeune héros de 18 ans. Monsieur l'Aumônier bénit l'étendard, qui est en soie, aux couleurs belges; sur ces couleurs est gravé un soldat en uniforme de tranchée, armé et casqué qui nous dit: « C'est pour nous avoir défendu qu'aujourd'hui c'est fête », et ce souvenir est attribué aux vainqueurs. Après la bénédiction du drapeau, un Te Deum est entonné avec allégresse contenue mais bien marquée et les derniers versets sont d'une application assurément vraie.

Nous qui avons mis notre espérance en vous, nous ne serons pas confondus. Jamais les cœurs ne furent si joyeux, grands et petits, jeunes et vieux, ceux-ci surtout qui avaient tant craint de ne pas voir la fin de la guerre. A une heure, tous se rendent au poste pour prendre part au grand cortège qui va se dérouler dans le village. A la gare, se forme, à mesure qu'elles arrivent, le défilé des sociétés participantes. De tous les villages voisins, arrivent des délégations et, armoiries en tête, le cortège prend sa marche. On se dirige sur la place; sur le kiosque, prennent place tous nos combattants ainsi que les autorités civiles. Une belle cantate chantée par les 120 enfants des écoles est très attendue et il faut que l'on ovationne ces petits qui, timides mais très francs, montrent leur amour pour la patrie et leur haine pour l'envahisseur. Surprise pour nos soldats, tous possèdent dans ce groupe, qui une petite fille, qui une sœur ou une nièce. Et les chants finis, au nombre de 30, les petites s'avancent avec un gros bouquet pour chacun des soldats et toute timide est celle qui s'avance vers le major et qui, en qualité de plus proche voisine, lui demande s'il accepte qu'elle le décore. Dans un élan spontané, tous ces braves embrassent ces petites figures si graves mais si aimantes; Ce fut le moment le plus touchant et le rôle le mieux rempli. Un discours plein de patriotisme est développé par monsieur BOULANGER, avocat du barreau de Dinant, il savait mieux que n'importe qui redire la brutalité des boches, pour ceux-là qui les avaient vus à l'œuvre et avaient vu leur savoir-faire. Dans un élan magnifique avec des mots allant au cœur, le distingué orateur fait vibrer à l'unisson tous les sentiments et, par ses paroles nous reporte aux jours tragiques, à ceux que nous vivons et finit par une si belle phrase que nous n'oublierons jamais: « N'oublions pas nos morts, vous les souffrants et invalides et vous tous qui êtes ici, soyez fiers de la Belgique, de notre Roi et surtout, oui surtout, ne fraternisez jamais avec nos ennemis et bannissez de votre société ces traîtres et ces ingrats qui nous ont fait souffrir plus que tout autre. »

Monsieur le major WAUTELET prend la parole au nom des soldats, il remercie, au nom de tous, pour l'élan patriotique que les paroles de monsieur BOULANGER ont fait naître dans tous les cœurs et ajoute: « Oui, mes amis et surtout mes petits enfants, souvenez-vous toujours de ces mots, vous devez vouer une haine immortelle à ce peuple barbare qui, sans merci, a fait de notre cher et beau pays une terre de larmes et de ruines. » Ensuite, fanfare en tête, le cortège conduit en triomphe ses héros. Viennent toutes les sociétés, drapeaux en tête, toutes les délégations des villages voisins, puis les enfants, petits garçons drapelet en main et la boutonnière ornée d'une rosace tricolore: 60 à 70 petites filles en robe blanche, bandoulière et diadème tricolores; puis les autorités civiles du village, le groupe des combattants au nombre de 30 suivis d'un groupe de jeunes filles en habits de la Croix Rouge, ce qui est très réussi et très distingué, vêtements blancs et coiffures blanches, au bras le brassard marqué d'une croix rouge et croix rouge également sur le front; elles sont fières, grandes et dignes, au nombre de 24; puis viennent tous les parents des combattants, fiers ils sont eux aussi et un vieux ou une vieille essuie d'un coin du mouchoir la larme de joie qui perle à l'œil. Enfin tout le monde est venu de tous les environs, ce qui nous faisait un nombre énorme d'assistants. Longtemps, nous le reverrons ce beau et superbe cortège qui nous fit oublier les grands cortèges boches que nous avions vus défiler sur le même chemin.

Après un parcours d'une heure, le cortège se dirige de nouveau sur la place et, là, le vin d'honneur est offert à tous, car les enfants de la Croix Rouge n'ayant rien à soigner sont tout joyeux d'offrir de leurs mains le vin qui doit être bu à la santé des combattants et surtout aux prochaines reconstructions de notre cher et bien-aimé pays. Le drapeau acheté par tous les habitants de Villers le Gambon fut béni et remis à la société des Combattants; puis on se sépare en se sentant tout autre et tout en joie, en bénissant le ciel que soient enrayées les peines, que soient aussi envoyées les joies pour reconforter les cœurs. Comme on avait chargé quatre braves jeunes filles de collecter dans le cortège pour les orphelins de la guerre, ces belles demoiselles avaient bien fait les choses et la somme recueillie dépassait 200 francs; ce qui fut une belle aubaine pour tous ces orphelins.

Le service pour les victimes de la guerre est fondé à perpétuité du 21 au 29 août, ainsi que la sonnerie des cloches du 4 août. Afin que les lecteurs de ces lignes écrites par Marie TRIFFOY entre 1914 et 1918 puissent faire une relation entre les noms qui figurent dans le récit et les personnes vivant à Villers-le-Gambon et ses environs en 1993 date à laquelle nous avons décidé de retranscrire le texte à la machine pour sauvegarder pour la postérité (car comme nous l'avons écrit au début de cet ouvrage Marie TRIFFOY les avaient écrites au crayon dans un vieux registre de la cure), nous avons repris les noms figurant dans ce texte et avons recherché les liens de parenté existant encore en 1993 avec les habitants de Villers-le-Gambon et ses environs.

ADAM Maurice : garde-chasse de la famille GILLIAUX habitait dans la maison se situant à la sortie du bois sur la route Dinant-Philippeville.

ADRIENS Albéric: frère des deux sœurs ADRIENS, Marguerite et Jenny, habitait à la maison actuelle du docteur MOTQUIN (plus de famille à Villers)

ANCIAUX Alzir : oncle de Alzir et Gabrielle ANCIAUX habitant tout deux à Franchimont.

BAYENET Alfred : oncle de Alice BAYENET, épouse DURY.

\*BAYOT Elise : mère de Emile CLICHEROUX, époux de Hélène MONSEUR, grand-mère de la femme de Gérard PIRET de Vodecée).

BELVAUX Auguste : père de Joseph BELVAUX.

BELVAUX-DIDION (Vital) : grands-parents de Jean, Roger et Christiane BARBIER.

BELVAUX Joseph : père de Mimie BELVAUX, grand-père de Bernard NOËL.

BERNARD René : père de Monique, Janine et Rodolphe BERNARD, beau-père de Franz DELOBBE.

BERNET Achille, Arthur, Fernand : trois frères, cousins germains de Octave BERNET.

BERNET Octave : père de l'Abbé BERNET, oncle de Marguerite et Marcel PATRON.

BERO : (instituteur) madame BERO était sœur de Edgard FEVRIER.

BOULENGER : (avocat de Dinant) père du notaire BOULENGER qui a exercé et habité Philippeville.

BOVRISSE Achille : frère de Sylvain BOVRISSE, oncle de René BOVRISSE.(père de Gérard BOVRISSE).

BRISBOIS Jean-Baptiste : (dit le Balleau) grand-père de Emile BRISBOIS, époux de Irma LAMBERT.

BROUSSIER : (directeur de la carrière du Moulignat) parti à Bruxelles après la fermeture de la carrière, une de ses filles épousa le docteur ROLIN de Florennes.

CHAMPION Joseph : oncle de Roger CHAMPION et ses frère et sœurs, une de celles-ci avait épousé PETTINGER, une autre Marc VINCENT. Cousin de Joseph HUBERLAND.

COLLINET : habitait chez Michel TOUSSAINT. (plus de parenté à Villers et environs).

DANCOT : (fermier au champ Bouval avant la famille CREPIN) (plus de parenté à Villers).

DEBIN Firmin : (bourgmestre de l'époque) frère de la grand-mère de Jean et Charles MATHIEU.

DEFOIN Julien : père de Madeleine DEFOIN (habite Florennes) belle-sœur de Pierre VANHACK de Franchimont, habitait la ferme COSSE actuelle.

DEMANET Arsène : père de Arille et Rachel DEMANET, habitait la poste actuelle.

DEMANET : (brasserie) ancienne brasserie dans la cour MATHIEU, cousin du grand-père de Gaby DEMANET.

DOR Augustine : sœur de Louis DOR, grand-père de Janine DOR, épouse PIGORETTI.

DRICOT Edmond : grand-père de Michel DRICOT (chez Mon-Mon) grand route de Givet.

DRICOT Emile : parent de Nestor DRICOT.

DRICOT Juliette : épouse Zénobe DUCOFFRE, tante de Fernand DRICOT, grand-tante de Victor et Paula DRICOT.

DRICOT Nestor : apparenté aux autres DRICOT, habitait à côté de Paul TOUSSAINT.

DUCOFFRE Alfred : oncle de Paul DUCOFFRE, frère de Zénobe DUCOFFRE.

DUCOFFRE Zénobe : oncle de Paul DUCOFFRE.

FERAUGE Henri : (Vodecée) père de Gaston FERAUGE, ferme du Gailly.

GARIN Joseph : grand-père maternel de Franz DELOBBE.

GILLOT Joseph : (Plus de parenté à Villers).

GOFFIN Jules : cousin de Georges GOFFIN, époux de Bertha ROBAT.

HENRION Emile: mari de Léona « du TITI », maison actuelle du café de Paula PIRET, apparenté avec les HENRION de Florennes.

HUBERLAND Adrien : (boulangier) père de Camille et grand-père de Georges, Marcel, Francis et Bernadette (épouse TURCHETTO Bruno).

JACQUEMAIN Alphonse : père de Marguerite, Jeanne, Jean et Gabriel JACQUEMAIN, beau-père de Henry LEONARD.

JACQUEMAIN Juliette : épouse MINET, apparentée aux JACQUEMAIN de Franchimont.

JOURDAIN Camille : père de Angèle et Simone (épouse MATHIEU Alfred, oncle de Jean et Charles MATHIEU).

LAMBERT Jules : père de Michel, Marie et Irma, grand-père de Léopold et Jules GODFRIAUX.

LAMBERT Michel : frère de Marie et Irma LAMBERT.

LECLERC Arsène : (secrétaire communal) père de Maurice et grand-père de André LECLERC à Franchimont.

LENOBLE Florent : (plus de parenté à Villers). Frère des LENOBLE à Sautour.

LEQUEUT Aimé : père de Jean et André, grand-père de Jean-Pol et Edmond LEQUEUT.

LOHEST Arthur : occupait la ferme du Vivier de Vodecée.

LUC Auguste : (Vodecée) apparenté à Jean Luc.

MASSON Armand : frère de Léona « du TITI » habitaient le garage BERNARD.

MASSON Victor : père de Léona et Armand.

MATHYS Jules : frère de Juliette MATHYS, habitait la maison actuelle de la coiffeuse Sonia. (plus de famille à Villers)

MAUDOUX : (percepteur des postes) habitait à l'actuel café sur la route de Givet (ancienne maison DIMANCHE).

MERELLE Adelin : père de Madeleine, occupait la ferme où Fernand ATTERTE à habité.

MINET Achille : (facteur) père de Emile et Gabrielle MINET.

MIRGAUX Joseph : père de Zélia, apparenté à la famille LAMBOT par la maman de Paula, Paul, Jacqueline etc...

MOTTINT Lucien : père de Joseph et grand-père des MOTTINT de Franchimont.

PATRON Félix : curé à Franchimont, aucun de lien de parenté avec les PATRON de Villers.

PATRON Fernand : père de Marcel et Marguerite, grand-père de Pierre PATRON de Florennes.

PESTIAUX Luc : habitait chez PEPINSTER, actuellement « Au Baudin », puis habité à côté de la cure de Vodecée.

PIERRARD Amour : oncle de Marcel PREION.

PIERRARD Auguste : frère de Célestin et Vital, époux de Zélia MIRGAUX.

PIERRARD Vital : frère de Auguste, habitait chez Camille REMACLE aux Hayelettes.

PIERRE : dont les deux jeunes fils sont morts le même jour et qui étaient des oncles du doyen PIRSON de Philippeville.

PIERRE François : grand-père du doyen PIRSON de Philippeville.

PIERRE Georges : habitait Vodecée, oncle du doyen PIRSON de Philippeville.

PIERRE Paul : beau-père de Marcel PATRON, grand-père maternel de Pierre PATRON.

PIQUIN Emile : Frère d'Elise et Laure PIQUIN, oncle de Emile et Gabrielle MINET.

PLATEAU Emile : beau-fils de Thomas, habitait chez Arthur FECHEROLLE.

PONSART Pierre : habitait chez Bernard NOËL. (plus de parenté).

SEMAL : (docteur) a fait bâtir la maison des parents BLOCQUIAU. (plus de parenté à Villers).

SERVOTTE Firmin : habitait chez Zéphir PIERRARD, apparenté à la famille PIERRE.

STIERNON : (Abbé) devait être ordonné prêtre le 12 août 1914 (parti à la guerre) fils de l'instituteur de Vodecée de l'époque.

THERASSE Joseph : apparenté avec les familles PAQUET et NEUAN actuelles.

THOMAS (famille) apparenté avec Priscillia MIRGAUX, épouse CRASSIN.

WAUTELET (major) époux de DEMOISEAU, habitait l'actuelle maison du vétérinaire Baudouin DEVEUX.

WIAME Camille : premier mari de Christine GILLET, oncle de Judith et Georges GILLET. Le deuxième de Christine GILLET, Lucien GILLARD habitait la ferme ROSSIGNOL.

WILLIAME Nestor : habitait chez Marguerite PATRON, épouse Arthur CREPIN. Apparenté à la famille DEMANET.

WOINE Adelin : frère de Camille WOINE, cousin de Elise et Marie TRIFFOY.

P.s. : Le vicaire de Vodecée au début de la guerre s'appelait LALLEMAND

**Vous qui lirez ces lignes écrites d'une main malhabile croyez qu'elles sont vraies et dignes et qu'elles n'ont de mobile que de vous remémorer ce que tout bon citoyen ne doit pas oublier pour l'avenir prochain.**

## Une sorte de divination ?

### Les dictons.

La sagesse populaire, fruit de nombreuses expériences heureuses ou malheureuses, ne pouvait se détourner du besoin qu'elle avait de laisser une empreinte dans la mémoire collective en y introduisant, sous une forme concise et cependant marquante, les informations collectées au cours des vies et peut-être des siècles révolus.

Ces données relatives à tous les aspects de l'existence se retrouvent dans ce qu'il est convenu d'appeler « Les dictons ».

Par ailleurs, si l'on tente de retrouver la genèse de ceux-ci, cela va sans dire que c'est peine perdue et que à l'exception de quelques phrases dont on connaît l'origine, bien peu de ces expressions sont relativement récentes et de plus changent souvent de forme selon les lieux où elles sont utilisées.

Il semble qu'aucun domaine ne puisse échapper à cette façon de voir face à des situations qui exigent de se tourner vers les avis qui se sont forgés au vu de problèmes qui sans cette aide devraient être considérés comme malaisés à résoudre. Alors que le recours à quelques mots simples ou sentences bien senties permette de se sortir de bon nombres de dilemmes en utilisant une phraséologie connue et admise par bon nombre. D'autant plus que personne n'impose réellement cette méthode mais elle est adoptée car faisant partie de cette sorte d'équilibre admis par la majorité.

Peut-être que les premiers dictons eurent trait aux choses les plus simples liées à l'existence. Le soucis de l'être humain au début, était sans doute inconscient, mais certainement lié à l'instinct de conservation. de se conserver en vie.

La nature elle aussi jouait un très grand rôle dans cette optique car régissant les moyens de survie, ceux relatifs aux récoltes et de ce fait liées aux conditions météorologiques, garantant de fructueuses récoltes.

Nous en avons sélectionné plusieurs qui traduisent avec beaucoup d'espoir cette attente de voir se concrétiser une assurance de vie toujours sujette à caution.



### **Octobre -**

Bel octobre vient plus souvent  
Que beau printemps

Si octobre est chaud  
Février sera froid

Beaucoup de pluies en octobre  
Beaucoup de vent en décembre



S'il y a des noix  
L'hiver sera froid

Octobre le vaillant  
surmène le paysan

En octobre tonnerre,  
Vendanges prospères !



En octobre, si tu es prudent  
Achète grains et vêtements



Brumes d'Octobre et  
pluvieux Novembre  
Font ensemble un bon Décembre

Automne en fleur,  
Hiver plein de rigueur.

Le 5 : A la St placide,  
Le verger est vide.



Le 9 : Beau temps à la St Denis  
Hiver pourri

St Denis pluvieux  
Hiver venteux.

Le 15 : A la Ste Aurélie  
Semailles sont finies.





Le 18 : A la St Luc,  
Ne sème plus  
Ou sème dru.

A la St Luc il faut semer  
Que la terre soit molle ou dure.

A la St Luc  
La betterave devient suc.

A la St Luc c'est prouvé  
L'hiver va nous arriver

Le 28 : Quand on voit des mouches  
à la St Simon Les fermiers peuvent chanter  
une chanson.

Il en va ainsi pour tous les mois de l'année. Cela se remarque aussi dans les autres pays avec, c'est certain, d'autres signes en rapport avec d'autres climats et surtout avec d'autres références, que se soit animales végétales ou climatologiques. Il est aisé à comprendre que les dictons des campagnes Russes ou Italiennes ne ressemblent en rien aux nôtres..



YP

### Liste des nouvelles publications réalisées durant le trimestre

G306	CHARLEROI (ville haute)	Dépouillement des tables	D	RP	1650 à 1797
G307	ROGNEE	Dépouillement des tables	NM	RP EC	1770 à 1912
G308	ROGNEE	Dépouillement des tables	D	RP EC	1770 à 1915
G309	HANZINELLE	Dépouillement des tables	N	EC	1797 à 1911
G310	SART EN FAGNE	Dépouillement des tables	NMD	RP	1716 à 1794
G804	FRANCHIMONT	Passage des troupes Allemandes en 1914		(A. François)	
G805	LEON DEGRELLE	Lettre aux PG pour le front russe		(Robert Decuire)	
G806	GUERRE 1940-45	Un Gamin dans la tourmente		(Yves Poty)	

Si vous changez d'e-mail.....

Prévenez, S.V.P., le secrétariat

